
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 108 Freitag, 06.06.2008 126. Jahrgang

1. *Débitrice:* **GECOM MATERIAUX SA**, En Clamogne,
1170 Aubonne
2. *Durée du sursis concordataire:* 6 mois jusqu'au
06.11.2008
3. *Commissaire:* Jean-Claude CHAIGNAT, Breveté Préposé
OPF Vaud, Case Postale 50, 1055 FROIDEVILLE
4. *Remarques:* Date de l'octroi du sursis: 22 avril 2008, com-
muniquée le 6 mai 2008.
Délai pour la production des créances: 26 juin 2008, sous
peine de se voir exclus des délibérations relatives au concor-
dat (art. 300 L.P.)
Assemblée des créanciers: elle sera communiquée ultérieu-
rement.
Le commissaire ne donne aucune garantie quelconque
pour le paiement des dettes contractées par la sursitaire du-
rant le sursis concordataire.
Jean-Claude Chaignat
1055 Froideville
(04504330)